

Une formation pour gérer un camping



La chambre de commerce organise une formation qui attire des stagiaires de toute la France.



La promotion 2010-2011 des futurs patrons de campings formés par la chambre de commerce de la Vendée.

Devenir capable de gérer un camping en moins de cinq mois. C'est une des formations que propose la chambre de commerce et d'industrie de la Vendée. Depuis le 21 octobre, ils sont une trentaine à suivre des cours pour pouvoir un jour devenir gestionnaire d'hôtellerie de plein air. L'attestation en cours d'homologation correspond à un-Bac + 3 sur le répertoire national des certifications professionnelles : « On y vient de toute la France, d'Alsace, de Corse, de Bretagne, de Normandie », indique Séverine Charlon, coordinatrice formation de la CCI de Vendée (www.vendee.cci.fr).

On rencontre un peu tous les profils parmi ces futurs patrons : des salariés de campings qui veulent se mettre à leur compte, des couples en complète reconversion professionnelle qui ont parfois tout vendu pour prendre un camping ou encore des héritiers de patrons de campings familiaux. C'est le cas de Marjorie Corvaisier, 24 ans : « Mes parents tiennent un camping à Commequiers. Je viens me former pour le reprendre avec un projet d'agrandissement et de diversification avec piscine, location de

roulottes, etc., mais pas plus de 150 emplacements. »

Les futurs gérants de camping ne chôment pas : gestion et stratégie, marketing, construction de leur business plan, visites de campings, passage au salon nantais Campouest, droit social, fiscal, règlement, la batterie des cours est complète. Les stagiaires disposent d'une consultante en la personne de Charline Gazeau, 20 ans de direction dans un camping d'Olonne-sur-Mer : « Je réponds à des questions concrètes ».

Le 11 février 2011, chaque stagiaire soutiendra son projet devant un jury de professionnels. Ils auront aussi fait chacun deux stages de deux semaines dans un camping au cours de l'hiver : « Tout le monde le sait, rien de tel que d'aller sur le terrain ! », insiste Séverine Charlon.

Marc LAMBRECHTS.

Retrouvez notre rubrique « **Special avenir** » chaque samedi dans nos pages locales et le supplément *Samedi annonces*.